

Licence professionnelle métier de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

BAC +3

Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel



Carrières sociales



Alternance



Parcours spécifique



Formation continue

Objectif

À l'issue de la formation, les diplômées accomplissent des missions de coordination de projets sociaux, dans les collectivités locales, les institutions publiques et les associations. Ils conçoivent et structurent des projets d'accompagnement du changement et de résolution des problèmes, en se plaçant à l'interface entre les décideurs et ceux qui agissent.

Compétences

- Analyser des données globales et spécifiques se rapportant au territoire, au public, à l'organisation et à son environnement (en fonction du projet) et réaliser un diagnostic.
- Construire ou participer à la constitution de dossiers techniques, administratifs et financiers visant l'aide à la décision, la demande de financement, la mobilisation de partenaires.
- Créer les conditions, réunir les moyens et animer une démarche de mobilisation des partenaires du projet : institutions, collectivités territoriales, organismes divers.
- Travailler en concertation et en complémentarité avec des équipes et/ou des acteurs aux enjeux hétérogènes.
- Coordonner ou participer à la coordination de l'ensemble des activités et des moyens administratifs, financiers et techniques pour la réalisation du projet.
- Évaluer et anticiper les effets sociaux, socioculturels, socio-économiques et politiques d'un projet.

Programme

Le diagnostic de territoire

Méthodologie du diagnostic ; approches économique, géographique, sociopolitique et sociologique

Culture générale et professionnelle

Histoire de l'animation ; sociologie politique de l'animation ; éthique et intervention professionnelle ; analyse des pratiques professionnelles ; psychologie ; philosophie

Mobilisation des ressources

Ressources comptables et financières, humaines, juridiques et politiques

Le travail de coordination

Intervention en milieu associatif ; communication ; développement territorial ; coordination et animation de groupe ; approches sociologiques, sociopolitiques

Projet tutoré et stage



Public

Étudiants • salariés • demandeurs d'emploi

Titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 ou validation d'acquis professionnels

Les + de la formation

- Une formation en alternance
- Une approche itérative entre les apports de la recherche universitaire et les gestes professionnels
- Une équipe pédagogique composée pour moitié d'universitaires et pour moitié de professionnels de terrain.

Métiers

- Coordinateur de projets socioculturels
- Responsable de projets, de secteur/de service
- Coordinateur de la vie associative locale,
- animateur chargé du développement des associations
- Responsable de service socioculturel
- Accompagnateur de la vie associative
- animateur développement social et culturel...

Et après ?

À l'issue de cette licence professionnelle, les diplômés disposent des compétences nécessaires pour intégrer directement le monde de l'entreprise.

Une poursuite peut être envisagée, en fonction du projet professionnel de l'étudiant. Les étudiants choisissant une poursuite d'études le font vers des masters d'Ingénierie sociale, ou vers le master *Enfance, Jeunesse : Politiques et accompagnement* (EHESP, Rennes)

Licence professionnelle métier de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel

Calendrier 2021-2022



Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L
2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M
3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M
4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J
5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V
6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M
10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M
11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J
12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L
16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M
17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M
18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J
19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V
20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L
23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M
24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J
26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V
27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L
30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M
31 D	31 L	31 M	31 V	31 L	31 J	31 J	31 M	31 M	31 J	31 D	31 M

Dates clés

Limite de dépôt de dossier : 10 mai 2021 | Entretiens : début juin 2021 | Jury de sélection : 22 juin 2021

Rentrée : 6 septembre 2021

Organisation pédagogique

Formation de 10 mois en alternance : 17 semaines de regroupement à l'IUT (à raison de 2 semaines par mois) et 24 à 31 semaines en structure (à raison de 2-3 semaines par mois).

Un mémoire professionnel est rendu en fin de formation.

Partenaires de la formation

FBCS, GPAS Bretagne, UFCV, CRES.

Parcours spécifique

Le parcours spécifique est accessible uniquement aux personnes titulaires du DEFA et/ou du DEJEPS, ayant un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle à un poste de coordination dans l'animation socioculturelle.

La formation est répartie sur 6 mois, de janvier à juin. Elle comprend 13 jours à l'IUT (91 h) et 12 semaines en entreprise (420 h). La période professionnalisante peut avoir lieu dans sa structure professionnelle, si la personne est en fonction de coordination et que la mission est validée par l'équipe pédagogique. Les demandeurs d'emploi devront trouver un stage dans une structure professionnelle qui leur proposera une mission.

Contacts

Département Carrières sociales
263, avenue du Général Leclerc
CS 74205
35042 RENNES Cedex

Assistante de formation
carine.dorel@univ-rennes1.fr

Chargée de conseil et recrutement
charlotte.cavalan@univ-rennes1.fr

Responsables de la licence
gilles.droniou@univ-rennes1.fr
christelle.maisonnette@univ-rennes1.fr